

Paris, le 17 Décembre 2013

Monsieur Pierre Moscovici
Ministre de l'Economie, des Finances
et de l'Industrie
Bât Colbert
139, Rue de Bercy
75 742 Paris cedex 12

Monsieur le Ministre,

Nous venons de prendre connaissance d'un article publié sur le site web de 01net.com, qui selon ses informations nous informe que les ministères économiques et financiers auscultent tous les flux sécurisés par le protocole de chiffrement SSL envoyés par les agents à l'extérieur des différents intranets.

L'article prend pour exemple la transaction bancaire privée, en particulier pour les agents qui dispose d'un accès dit « full internet ».

Notre fédération peut comprendre qu'une pratique sécuritaire soit mise en œuvre, à l'instar de ce que pratiquent les grandes entreprises et administrations potentiellement aux prises avec des attaques venant de l'extérieur.

Par contre, il est inacceptable que les utilisateurs n'aient pas connaissance de ce protocole sécurisé. A ce jour, aucune charte ou circulaire ne mentionne de telles informations.

En conséquence, notre fédération vous demande d'intégrer cette information dans la charte à destination des agents, en cours d'écriture et dont une première version nous a été présentée lors d'un groupe de travail le 2 décembre dernier.

Dans l'espoir que notre requête retienne tout votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire Général

Philippe GRASSET

*Copie à : Monsieur François ADAM, Directeur adjoint du Cabinet
Monsieur Laurent DE JEKHOWSKY, Secrétaire Général*

46, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS
fo.finances@wanadoo.fr

☎ 01.42.46.75.20 ☎ 01.47.70.23.92